



Montpellier, 12-13 juillet 2017

Conférence Internationale co-organisée par l'Association Française de Science Politique et la
Chaire UNESCO Alimentations du Monde

Gouverner l'alimentation. Nouveaux enjeux de politique publique, nouvelles perspectives de recherche

Eve Fouilleux, eve.fouilleux@cirad.fr
Laura Michel, laura.michel@umontpellier.fr

PROGRAMME

(suivi du programme complet avec les résumés)

ATELIER 1 : Alternatives et résistances au changement dans les politiques agricoles et alimentaires
(inscription au colloque AFSP obligatoire – section thématique 14)

12 juillet de 9h à 13h (Salle du Conseil, Faculté de Droit et de Science Politique)

Résistances de la FNSEA aux nouvelles problématiques de l'agriculture. Une enquête auprès d'une de ses fédérations départementales, Alexandre Hobeika (EHESS, CMH-ETT)

Un verdissement contrôlé par la profession : Le cas de l'agriculture raisonnée en France, Pierre MAYANCE (Paris I Panthéon Sorbonne, CESSP UMR 8209, CNRS)

L'antibiorésistance, un enjeu pour la durabilité des systèmes agri-alimentaires et pour les professionnels du contrôle sanitaire des aliments, Muriel Surdez, Jérôme Debons et Lorène Piquerez (Université de Fribourg)

Les entrepreneurs de cause d'une agriculture durable, entre politique et marchés : les cas des AMAP et de « La Ruche qui dit oui », Diane Rodet (Université Lumière Lyon 2)



Seafood variety platter: seizing diversity in conceptions of sustainability as a food governing problem for farmed fish, Cairtriona Carter (IRSTEA Bordeaux)

La genèse de l'écolabel français « pêche durable » : Une institutionnalisation de l'environnement dans le secteur de la pêche à degré variable, Guillaume Rieu (Université de la Rochelle)

Table ronde « Quand l'alimentation se fait politique », animée par la Chaire UNESCO Alimentations du monde (entrée libre)

12 juillet 18H30-20h, Salle Pétrarque : Hôtel de Varennes - 2 Place Pétrarque , Montpellier 34000

Avec :

Emmanuel Aze, secrétaire national en charge des politiques alimentaires, Confédération paysanne

Camille Perrin, chargée de mission politique alimentaire, BEUC (The European Consumer Organisation)

Jean-Louis Robillard, ancien vice-président en charge de l'alimentation, de la régionalisation de l'agriculture et de la ruralité de la Région Nord-Pas-de-Calais

Isabelle Touzard, vice-présidente en charge de la politique agroécologique et alimentaire, Montpellier Méditerranée Métropole

ATELIER 2 : Territorialisation des politiques agricoles et alimentaires (entrée libre)

13 juillet, 9-12h00 (Agropolis International– salle Badiane)

Et à la fin, c'est le néo-corporatisme qui gagne. Étude de cas sur la construction d'un problème public de l'alimentation dans la région Nord-Pas de Calais entre 2010 et 2015., Elise Poisnel (CERAPS, Université de Lille 2)

L'évolution de la régulation de l'action publique en direction d'un système agroalimentaire durable : la territorialisation des politiques publiques dans le domaine de l'agriculture biologique, SENEGAS Léa (CRAPE, université de Rennes)

Les contradictions des politiques d'approvisionnement des villes et leurs conséquences: l'exemple de Rabat (Maroc), Antoine Boyet (Sciences-Po Lyon), Tarik Harroud, (INAU), Max Rousseau (CIRAD)

La pérennisation des circuits-courts de la mer: de la mobilisation d'acteurs locaux à la production d'un discours porteur auprès des mangeurs, Gilles Lazuech (Université de Nantes, CENS) et Gervaise Debucquet (AUDENCIA)

La gastronomie, un nouvel objet de politiques publiques ? Sidonie Naulin (SciencePo Grenoble)



ATELIER 3 : Enjeux participatifs dans les politiques agricoles et alimentaires (entrée libre)

Jeudi 13 juillet, 13h30 – 17h (Agropolis International, salle Badiane)

La participation du « citoyen ordinaire » aux décisions concernant son alimentation, Lola Guillot (Agroparistech, SADAPT)

Le travail social de mobilisation des publics « écocitoyens » : la construction des problèmes et des discours publics par les acteurs militants, Gabriel Montrieux (Université de Lyon 2, Triangle)

Politiques de sécurité alimentaire, citoyenneté et mouvements sociaux au Brésil, Florence Pinton (Agroparistech, SADAPT) et Yannick Sencébé (AgroSup Dijon, CESAER)

Food, environment and (hopefully) justice: exploring decentralization and public participation in Bolivia and Kenya, Adriana Bessa (AIHLHR, Genève), Christophe Golay (AIHLHR, Genève), Johanna Jacobi (University of Bern), Stephan Rist (University of Bern)

La défense du territoire et de la vie : milpa, communalidad et systèmes agroalimentaires durables contre l'État au sud du Mexique, Marie-Josée Massicotte (University of Ottawa)



PROGRAMME COMPLET AVEC LES RESUMES

ATELIER 1 : Alternatives et résistances au changement dans les politiques agricoles et alimentaires

12 juillet de 9h-13h (Salle du Conseil, Faculté de Droit et de Science Politique) – inscription AFSP obligatoire (ST14)

La FNSEA et l'environnement : approche utilitariste et résistances organisationnelles, Alexandre Hobeika (EHESS, CMH-ETT)

Alors que les politiques agricoles sont toujours plus problématisées en termes d'environnement, et que la FNSEA intègre progressivement des thématiques environnementales dans son discours, on se propose d'éclairer sociologiquement la place qu'elle accorde à ces enjeux. On s'intéresse en particulier à l'échelon départemental, traditionnellement celui où sont mises en œuvre les politiques agricoles, et où les carrières des dirigeants se professionnalisent. Le fonctionnement de ce syndicat dans les années 2000 et 2010 apparaît marqué par une forte inertie par rapport aux dispositifs de politique publique plus anciens, et par une posture défensive face à ces nouvelles problématisations. Le caractère marginal accordé aux questions environnementales est objectivé par l'analyse des carrières syndicales valorisées, le temps accordé dans les débats internes, et le peu d'alliances nouées avec d'autres acteurs sur ces thématiques. Il peut s'expliquer par les mécanismes de la socialisation militante, et par les contraintes liées au fonctionnement de l'organisation, où les tensions internes sont gérées par l'emploi d'une rhétorique utilitariste et de défense de l'autonomie professionnelle. En conséquence, le syndicat éprouve des difficultés dans ses activités de service, sur les marchés du conseil aux agriculteurs par manque d'expertise spécifique, au profit d'autres structures syndicales ou associatives. La situation varie cependant selon les départements.

Un verdissement de la Profession agricole : l'association FARRE et l'agriculture raisonnée en France, Pierre Mayance (Paris I Panthéon Sorbonne, CESSP UMR 8209, CNRS)

Face au développement d'agriculture dites alternatives et à la concurrence organisationnelle de ceux qui les portent, le syndicalisme majoritaire (FNSEA) et les acteurs dominants des mondes agricoles travaillent ensemble au début des années 1990 au sein d'une association, FARRE (aujourd'hui Forum des agriculteurs responsables respectueux de l'environnement). Elle constitue un groupe d'intérêt aux frontières atypiques dans ce secteur. Dans cette période d'essoufflement du « paysan modèle » des années 1960, notamment du fait de la montée de nouveaux problèmes publics (environnementaux et de santé publique), cette association se constitue progressivement comme lieu de construction d'un nouveau modèle qui se cristallise autour du terme d'agriculture raisonnée. Institué au début des années 2000 par les pouvoirs publics, la démarche ne rencontre pas un succès numérique. Néanmoins, cette association et ceux qu'elle regroupe s'installent dans le débat environnement et agriculture. En analysant ces acteurs (souvent multi-positionnés), engagés dans la construction et diffusion de l'agriculture raisonnée, ainsi que leurs pratiques et leurs représentations, notre entrée par l'association FARRE nous permet de saisir une coalition d'acteurs agricoles historiques qui cherchent à s'accommoder des enjeux environnementaux en les transformant en ressource politique qui permet de les légitimer tant dans les mondes agricoles, que vis-à-vis des pouvoirs publics et du grand public.



L'antibiorésistance, un enjeu pour la durabilité des systèmes agri-alimentaires et pour les professionnels du contrôle sanitaire des aliments, Muriel Surdez, Jérôme Debons, Lorène Piquerez (Université de Fribourg)

Depuis une dizaine d'années, la résistance des pathogènes aux antibiotiques est constituée publiquement comme un risque global pour la santé humaine et animale. Notre contribution examine dans quelle mesure ce problème met en question les modes de gouvernance du contrôle sanitaire des aliments. Croisant sociologie des professions et sociologie des problèmes publics, la recherche que nous menons en Suisse montre comment les professionnels bureaucrates engagés dans les services d'Etat (vétérinaires, ingénieurs en chimie ou en denrées alimentaires) se positionnent par rapport à la « Stratégie nationale de lutte contre l'antibiorésistance » (2016). Comment évaluent-ils « l'urgence » du problème et les responsabilités afférentes ? Le groupe des vétérinaires est particulièrement concerné car autour de l'antibiorésistance se joue l'adoption de pratiques plus « durables » pour le traitement des animaux de rente : usage documenté et raisonné d'antibiotiques dans les aliments et dans les soins, amélioration des conditions de détention qui impactent les infections, etc. Cet objectif se heurte à un habitus professionnel axé sur l'usage massif d'antibiotiques comme solution rapide, efficace et rentable économiquement. Si des franges du groupe expérimentent des alternatives (homéopathie, phytothérapie, acupuncture), les professionnels bureaucrates leur accordent une attention limitée, « l'absence de preuves scientifiques » les rendant difficiles à intégrer dans la planification de l'action publique.

Les entrepreneurs de cause d'une agriculture durable, entre politique et marchés : les cas des AMAP et de « La Ruche qui dit oui », Diane Rodet (Université Lumière Lyon 2)

La société « La Ruche qui dit oui » (LRQDO) gère depuis 2011 un site internet permettant à des particuliers d'organiser des distributions de produits agricoles. Cette start-up favorise ainsi le rapprochement de consommateurs et de producteurs locaux, en affichant l'objectif de participer à une agriculture « durable », plus écologique car locale et créatrice de lien social. Ce faisant, LRQDO reprend les principes des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), créées en France en 2001. Ces dernières sont pourtant loin d'avoir accueilli favorablement le développement de ces nouveaux circuits-courts. Comment expliquer cette opposition ? Les AMAP et LRQDO ne participent-elles pas de façon conjointe à la construction de l'alimentation durable comme problème public ? Faut-il effectivement voir à travers leurs différences de fonctionnement de véritables désaccords politiques ? Cette communication s'efforcera de répondre à ces interrogations à partir d'une comparaison entre les entrepreneurs de cause de LRQDO (fondateurs, salariés régionaux, « responsables de ruche ») et des AMAP (fondateurs, salariés des réseaux, bénévoles). Il s'agira d'en analyser les profils socio-économiques, les trajectoires professionnelles et de formation, les engagements militants parallèles ou préalables le cas échéant, ainsi que les motifs explicites de participation à un tel mouvement. On examinera enfin leurs modes d'action ainsi que leurs stratégies de production d'un discours et de mobilisation.

Poissons à la carte: Saisir la diversité des concepts de 'durabilité' dans la gouvernance des produits alimentaire provenant de pisciculture, Caitríona Carter (IRSTEA Bordeaux)

Cette communication compare la diversité des concepts de 'durabilité' dans la gouvernance des produits alimentaire provenant de pisciculture : le saumon en Ecosse, la truite en Nouvelle Aquitaine et le bar et la dorade en Grèce. L'industrie intensive de la pisciculture est relativement nouvelle en Europe. A la différence des agriculteurs, « acteurs historiques » devant adapter une industrie traditionnelle aux normes de durabilité, les pisciculteurs sont des nouveaux acteurs, et l'existence même de leur industrie est fortement contesté. Au début, les produits piscicoles étaient considérés comme durables « par nature » : l'innovation biotechnologique contribuerait à diminuer la pression sur les stocks de poissons sauvages et permettrait de remplacer les produits issues de la pêche sur les marchés. Depuis, ce récit sur la pisciculture a été fortement contesté. En Ecosse et en Nouvelle Aquitaine, les producteurs ont répondu face à l'opposition en s'alliant



avec les ONGs et la grande distribution dans une logique d'autorégulation privée, définissant des standards pour la vente des produits « durables ». En revanche, en Grèce, aucune réponse gouvernementale n'a eu lieu : les entreprises dominantes continuent de vendre sur un marché générique. Pour expliquer ces réponses face à l'opposition, je propose de recomposer le concept de « durabilité » en l'intégrant dans une théorie de l'interdépendance entre les territoires, la régulation publique et privé et les formes de connaissances.

La genèse de l'écolabel français « pêche durable » : Une institutionnalisation de l'environnement dans le secteur de la pêche à degré variable, Guillaume Rieu (Université de la Rochelle)

En juillet 2010, la loi portant engagement national pour l'environnement, officialise la mise en place d'un écolabel public « pêche durable ». S'agissant d'une démarche publique inédite dans le secteur de la pêche, cette communication interroge sous l'angle conjoint de la sociologie de l'action publique et des travaux sur l'écologisation des politiques publiques, la mise à l'agenda de ce processus d'écolabellisation et ses effets sur le changement de l'action publique concernée. Pour comprendre cela, nous présenterons d'abord les dynamiques politiques, à l'échelle internationale et européenne, puis les dynamiques privées, à l'échelle internationale et nationale, à l'origine de la réflexion française sur l'écolabellisation des produits de la pêche. Nous observerons ensuite, que la mise en place d'un écolabel national relève tout autant d'une résistance à l'internationalisation du marché et aux démarches privées indépendantes que d'une résistance aux injonctions environnementales. Cependant, si la définition d'une « pêche durable » est construite par les acteurs de l'État et de l'interprofession selon une vision essentiellement économique, nous verrons également que ce processus d'écolabellisation comporte des effets imprévus, que ce soit en terme de participation politique ou d'appropriation d'une approche écosystémique, ce qui impliquent une plus grande prise en compte de l'environnement au sein de l'action publique concernée. Malgré ce changement amorcé, nous soulignerons enfin les limites d'une écologisation de l'action publique à propos du « système pêche ». Cela, au regard notamment de la longue temporalité du processus, de l'inégale participation politique et du cadrage cognitif économique dominant.

Table ronde « *Quand l'alimentation se fait politique* », animée par la Chaire UNESCO Alimentations du monde

12 juillet 18H30-20h, Salle Pétrarque : Hôtel de Varennes - 2 Place Pétrarque , Montpellier 34000

Lasagnes à la viande de cheval, résidus de pesticides dans les aliments, contaminations par les emballages, bio/pas bio, circuits courts, etc. : l'alimentation fait régulièrement la Une de l'actualité. Après des décennies d'absence des débats de politiques publiques, elle est devenue un enjeu majeur pour les citoyens et consommateurs qui interpellent les politiques. Comment repenser les politiques publiques face aux nouveaux enjeux ? Quelle place pour les différentes collectivités territoriales dans les politiques alimentaires, historiquement définies à Paris et Bruxelles ? Quels défis pour l'agriculture et les agriculteurs ? Comment les mangeurs peuvent-ils retrouver un pouvoir sur leur alimentation ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles les intervenants de cette conférence tenteront de répondre et qui seront discutées avec la salle.

Avec :

- **Emmanuel Aze**, secrétaire national en charge des politiques alimentaires, Confédération paysanne
- **Camille Perrin**, chargée de mission politique alimentaire, BEUC (The European Consumer Organisation)
- **Jean-Louis Robillard**, ancien vice-président en charge de l'alimentation, de la régionalisation de l'agriculture et de la ruralité de la Région Nord-Pas-de-Calais
- **Isabelle Touzard**, vice-présidente en charge de la politique agroécologique et alimentaire, Montpellier Méditerranée Métropole



13 juillet, 9-12h30 (Agropolis International – salle Badiane)

L'évolution de la régulation de l'action publique en direction d'un système agroalimentaire durable : la territorialisation des politiques publiques dans le domaine de l'agriculture biologique, SENEGAS Léa (CRAPE, université de Rennes)

Depuis les années 1960 le secteur agricole est organisé selon un système de Co-gestion État-syndicat majoritaire. Les décisions sont prises au national entre les représentants du syndicalisme majoritaire et le ministère de l'agriculture, elles sont mises en oeuvre à l'échelle départementale par les chambres d'agriculture et les services de l'État déconcentrés. L'agriculture biologique, segment alternatif de la profession agricole, a longtemps été exclue de cette régulation de même que les collectivités territoriales qui n'avaient pas de compétence sectorielle. Une fenêtre d'opportunité s'est ouverte dans les années 1990 en faveur d'une décentralisation de la régulation de la politique agricole dans le domaine interstitiel de l'AB. On remarque que les deux échelons qui en ont bénéficié sont les Régions et les EPCI. Alors qu'on pourrait penser que cette évolution soit à l'origine d'une régulation nouvelle, on observe, dans les trois régions étudiées, que la régulation des politiques en direction de l'AB est conçue dans une logique sectorielle qui bien que plus pluraliste, et que la Co-gestion sur certains terrains reste centralisée à l'échelle régionale. A l'échelon des intercommunalités, on perçoit une différenciation importante des territoires tant dans leur niveau d'implication que dans les types d'actions développées. On observe cependant une constante qui est l'intégration des actions de développement de l'AB dans des politiques intersectorielles plus vastes.

Et à la fin, c'est le néo-corporatisme qui gagne. Étude de cas sur la construction d'un problème public de l'alimentation dans la région Nord-Pas de Calais entre 2010 et 2015., Elise Poisnel (CERAPS, Université de Lille 2)

Cet article, étayé d'une étude de cas sur la Région Nord-Pas de Calais (2010-2015), porte sur la construction du problème public de l'alimentation au niveau local. Il s'attache à démontrer que la construction d'un problème public de l'alimentation est une stratégie utilisée par un groupe réformateur pour ouvrir les arènes décisionnelles de la politique agricole régionale. Des dispositifs de démocratie participative sont ainsi utilisés pour créer des espaces de débats autour de l'alimentation. Ces derniers permettent de mobiliser des acteurs légitimes dans d'autres secteurs d'action publique (santé, social, développement territorial, restauration, formation, etc.) dans le but de remettre en cause le projet agricole régional, par le biais d'une réintroduction des questions environnementales, sociales ou sanitaires, mais sans y parvenir in fine. Cette stratégie de contournement du néo-corporatisme agricole régional est en effet mise à mal par le renforcement du jeu partisan à l'approche des échéances électorales, par les faiblesses inhérentes aux dispositifs de démocratie participative, et par les stratégies de résistance mises en oeuvre par les représentants professionnels agricoles. Ceux-ci parviennent ainsi finalement à se réappropriier la définition du problème public de l'alimentation en termes de valorisation économique de la production agricole régionale.

Les contradictions des politiques d'approvisionnement des villes et leurs conséquences: l'exemple de Rabat (Maroc), Antoine Boyet (Sciences-Po Lyon), Tarik Harroud, (INAU), Max Rousseau (CIRAD)

Notre communication analyse la mutation de la politique alimentaire marocaine, et ses conséquences sur les systèmes de distribution de la conurbation abritant la capitale du Maroc. Nous montrons que la gouvernance de l'alimentation de Rabat est sujette à de profondes contradictions. Nous explorons ainsi la contradiction entre la logique de « modernisation » (création de nouveaux marchés de gros « occidentalisés », traçabilité et sécurisation sanitaire des produits, volonté de lutter contre le commerce de « vrac », appui à la grande distribution) et celle de prévention de la déstabilisation sociale et politique qui pourrait en résulter (risques d'augmentation des prix, modification de l'offre alimentaire en inéquation avec



la demande, mouvements sociaux). Nous explorons également la contradiction croissante entre la volonté étatique de maintenir sa régulation du secteur et la volonté des acteurs municipaux de le contrôler afin d'améliorer les recettes communales. Nous analyserons enfin les conséquences de cette évolution en montrant que celle-ci est susceptible de conduire à une fragmentation de l'approvisionnement urbain, avec une séparation de plus en plus nette entre des circuits sécurisés destinés à la classe moyenne et aux élites occidentalisées, qui répondent en partie à une logique de promotion d'une ville globale à l'image attractive, et des circuits informels destinés aux couches populaires, tout aussi globalisés et armés pour s'adapter aux circuits modernes.

La pérennisation des circuits-courts de la mer: de la mobilisation d'acteurs locaux à la production d'un discours porteur auprès des mangeurs. Gilles Lazuech (CENS et Institut Universitaire du Littoral, Université de Nantes) et Gervaise Debucquet (AUDENCIA, Nantes)

Dans cette communication nous reviendrons sur la distinction parfois opérée entre deux formes de circuits-courts : ceux qui s'inspirent du modèle AMAP et ceux qui s'inscrivent dans des politiques publiques visant à développer des relations marchandes de proximité. Nous appuyant sur le cas de l'AMAP Yeu-Contient nous montrerons qu'elle offre un cas intéressant d'une possible hybridation des deux formes de circuits-courts précédemment énoncées. Notre communication s'appuiera sur un ensemble de données qualitatives (entretiens auprès des amapiens, des coordinateurs, des pêcheurs, etc.) et quantitatives (questionnaire via Internet) ainsi que sur des observations réalisées sur les lieux de distribution. Nous mettrons en perspective le contexte sociohistorique et politique qui a présidé à l'émergence de cette AMAP et les motivations de l'engagement des amapiens afin de dégager les spécificités de ce circuit-court halieutique. Nous montrerons que son succès ne repose pas, comme pour les autres AMAP terrestres, sur la convergence des intérêts de différentes catégories d'acteurs privés ou publics harmonieusement articulés les uns aux autres - la restauration de liens sociaux et/ou l'inscription dans un projet de territoire au service de l'île d'Yeu visant à maintenir une activité de pêche artisanale en déclin et les emplois induits - mais autour d'un « bien commun » singulier, faisant sens dans le rétro-littoral ligérien : le poisson.

La gastronomie, un nouvel objet de politiques publiques ? Sidonie Naulin (SciencePo Grenoble)

Dans les années récentes, la gastronomie est devenue un objet de compétition internationale. Cherchant à rendre visible et développer leurs marchés, plusieurs pays ont mis en place des politiques actives de soutien à leur cuisine (Espagne, Italie, Danemark, Pérou...) qui mêlent des dimensions gastronomiques, médiatiques, politiques et économiques. L'exemple de l'inscription de la gastronomie française sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco est révélateur de la volonté des nations de s'emparer de la possibilité de patrimonialiser leur cuisine pour faire reconnaître leur singularité et obtenir un label à destination des touristes et des pays importateurs de leurs produits. La cuisine, et notamment sa composante la plus luxueuse, occupe une place centrale dans les politiques de l'immatériel car avoir une gastronomie et des chefs reconnus et visibles internationalement est un facteur d'attractivité touristique du territoire et car la haute cuisine joue un rôle moteur pour toute la filière agro-alimentaire. Ce phénomène permet de poser un nouveau regard sur la dynamique de la mondialisation qui part ici de la défense d'une identité locale pour permettre l'accès aux marchés mondiaux, ce qui soulève la question de l'articulation entre enjeux économiques et enjeux culturels.

ATELIER 3 : Enjeux participatifs dans les politiques agricoles et alimentaires

Jeudi 13 juillet, 13h30 – 17h (Agropolis International, salle Badiane)

La participation du « citoyen ordinaire » aux décisions concernant son alimentation, Lola Guillot (Agroparistech, SADAPT)



La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 prévoit l'organisation d'un débat public permanent sur l'alimentation au niveau local et national afin « d'analyser les attentes de la société » en matière d'alimentation. Ces débats doivent « permettre de restaurer la confiance entre les acteurs de l'alimentation, du producteur au consommateur ». Cette volonté d'associer le citoyen aux décisions concernant son alimentation n'est pas nouvelle et est posée dans des termes très différents suivant les acteurs observés et la vision qu'ils portent des enjeux de ce que doit être une « alimentation durable ». La communication situera ces débats par rapport au contexte de valorisation de la participation du « citoyen ordinaire » aux processus de décisions puis reviendra sur plusieurs expériences nationales et locales de mise en débat institutionnelles de l'alimentation. D'autres acteurs non étatiques se saisissent également de ces questions, que ce soit du côté des industries agro-alimentaires ou de mobilisations syndicales et associatives. Ces procédures, caractérisées à la fois par leur diversité de formes (forum, conférence de consensus, débat public, mobilisations...) et d'objectifs (simple consultation, co-construction, dialogue, interpellation des politiques...), permettront d'analyser la manière dont ces différentes conceptions des processus décisionnels contribuent à l'évolution des politiques alimentaires et de leur gouvernance.

Gouverner la sécurité alimentaire par le bas. Un système participatif à l'épreuve de la réalité (Brésil),
Florence Pinton (Agroparistech, SADAPT) et Yannick Sencébé (AgroSup Dijon, CESAER)

Le Brésil, sorti avec éclat de la carte de la faim en 2013, a construit un Système de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SISAN) depuis l'arrivée d'un président de gauche (Lula) en 2003. Ce système repose sur une architecture particulière combinant membres du gouvernement et représentants de la société civile. Le Consea (Conseil National de Sécurité Alimentaire), sur lequel nous centrons notre analyse, en est une des pièces maîtresses. La société civile y est largement représentée, avec un rôle de proposition et d'élaboration des politiques publiques au côté des représentants ministériels. Les trois parties qui structurent notre propos reprennent les trois phases qui ont vu les relations entre société civile et gouvernement se transformer. Pour chacune d'entre elles nous centrons l'analyse sur un facteur qui a conditionné la politique participative de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Brésil depuis sa redémocratisation. Dans la première phase d'émergence du Consea, le partage d'expériences et de référentiels entre acteurs semble décisif pour l'institutionnalisation de la politique de Sécurité alimentaire. Dans la seconde phase, la consolidation du Sisana s'accompagne de l'enrôlement de représentants de la société civile et d'un élargissement du cadrage de la faim. La dernière période est marquée par la mise à l'épreuve de la participation et par l'entrée du Consea dans une forme de résistance singulière face au retour au pouvoir de forces conservatrices.

Le travail social de mobilisation des publics « écocitoyens » : la construction des problèmes et des discours publics par les acteurs militants, Gabriel Montrieux (Université de Lyon 2, Triangle)

En raison de leur rapide diffusion depuis le début des années 2000, les circuits-courts alimentaires alternatifs font l'objet de travaux multiples. Les acteurs organisateurs de ces pratiques (mouvement des AMAP, acteurs territoriaux de l'agriculture locale, etc.) font l'objet d'une importante littérature. La constitution des publics adhérents des circuits-courts, bien que centraux dans les discours célébrant l'avènement d'un nouveau « consom'acteur », reste en revanche peu étudiée par les sciences sociales. Or, d'une part, les acteurs organisateurs des circuits-courts n'entretiennent que peu de liens avec leurs propres publics adhérents. D'autre part, l'étude des réseaux « alternatifs » de la ville de Lyon laisse apparaître une forte activité de mobilisation des publics « éco-citoyens », mais réalisée par d'autres acteurs militants ayant plus directement pour objet la sensibilisation citoyenne. Cette analyse présente donc les différents jeux d'acteurs dans la mobilisation et la définition des publics adhérents, en reposant sur une sociologie du porte-parole et de la représentation sociale (Boltanski 1982 ; Bourdieu 1982). Elle permet ainsi d'éclairer, par la compréhension des luttes tacites entre fractions d'un même mouvement « alternatif », le décalage



récurrent de représentations qui existe autour d'une même pratique entre les organisateurs des circuits-courts alimentaires et les publics adhérents (en partie définis et constitués par d'autres acteurs militants).

Food, environment and (hopefully) justice: exploring decentralization and public participation in Bolivia and Kenya, Adriana Bessa (AIHLHR, Genève), Christophe Golay (AIHLHR, Genève), Johanna Jacobi (University of Bern), Stephan Rist (University of Bern)

In recent years, Bolivia and Kenya have adopted a number of laws and policies with a view to complying with international commitments related to the right to food and food security of the national population while at the same time observing international environmental standards related to agriculture and food production. This process of internalization of these international standards gained momentum with the constitutional reforms in 2009 (Bolivia) and 2010 (Kenya). The express recognition of the right to food and to be free from hunger as a fundamental human right on the one hand and of the sustainable governance of land and other natural resources as the ultimate obligation of the State on the other set a new frame for law- and policy-making in these two countries. In both cases, devolution of powers down to the local level with the consolidation of popular participation in decision-making has been deemed a key tool not only to democratic but also sustainable resource governance. The implementation of such decentralized governance system faces quite a number of challenges, however, including an administrative institutional re-structuring that secures channels of meaningful public participation at county, village and household levels. This paper will contribute to food sustainability literature by engaging in discussions on environmental and food justice, with a particular focus on decentralization and public participation in food-related decision-making at local level. First, it will look at the narratives involving the right to food, food security and more sustainable ways of natural resources governance and food production in laws and policies in Bolivia and Kenya. Then, the study will contrast these narratives with our findings concerning public participation and engagement in decision-making in surveys conducted on right to food and food security (including questions on resource governance) with a number of actors involved in different food systems in these countries.

La défense du territoire et de la vie : milpa, communalidad et systèmes agroalimentaires durables contre l'État au sud du Mexique, Marie-Josée Massicotte (University of Ottawa)

Cette étude part du constat de l'urgence d'une transformation radicale du régime agroalimentaire actuel qui priorise une production industrielle intensive, non durable, axée vers l'exportation et le profit à outrance, au détriment des communautés et des écosystèmes de la planète. À partir d'une recherche terrain dans l'État de Oaxaca au Mexique, j'examinerai les relations de pouvoir et les luttes de communautés rurales autochtones pour la défense de leur territoire et mode de vie. Je démontrerai l'importance de la participation locale et du mode de gouvernance communautaire, appelé usos y costumbres, associé à la milpa et au concept de communalidad par divers intellectuels autochtones. L'objectif est de mieux comprendre comment certaines communautés zapotèques ont pu maintenir ou adopter un mode de développement plus juste, basé sur les principes de l'agroécologie et de systèmes agroalimentaires durables. J'examinerai les conditions spécifiques ayant permis ou non aux communautés sous étude de maintenir ou d'accroître leur autonomie collective par rapport au développement, à la gouvernance communautaire et à l'usage de la terre et des richesses naturelles. L'État de Oaxaca, qui compte une forte population rurale et autochtone, permettra de contraster ces luttes pour la défense du territoire, du mode de vie, de travail et de reproduction sociale contre l'État, avec celles d'autres régions où les instances (inter)gouvernementales affirment promouvoir le droit à l'alimentation et à la sécurité/souveraineté alimentaire (Équateur, Bolivie, Québec).

